

Henri II accueillit favorablement la traduction complète de la Cyropédie : Vintimille la lui présenta avec la traduction de *l'Histoire des successeurs de Marc-Aurèle* par Hérodien (1), qu'il avait commencée vers la même époque, étant, comme il le dit, » en expédition de guerre « sous le grand roy François, es camps de Jaillons et « Boloigne. » Il avait dédié cette dernière au connétable Anne de Montmorency dès l'année 1544. Elle ne parut que dix ans après, précédée d'une lettre à l'auteur par Pontus de Tyard, son ami, qui lui avait dérobé sa traduction et l'avait fait imprimer à son insu (2).

Ces traductions furent alors très-remarquées, quoique Amyot eût déjà publié son Plutarque. Elles méritèrent à Vintimille les bonnes grâces du roi, et lui valurent une gratification considérable. Le naturel, la simplicité gracieuse, l'élégance qui les distinguent, le feu doux et piquant qui les anime, trouvèrent dans le monde savant et à la cour de dignes appréciateurs. Mais elles essayèrent aussi quelques critiques (3), épreuves que subissent tôt ou tard les œuvres auxquelles il est donné d'occuper l'attention publique. Vintimille, plus sévère encore envers lui-même, remania plusieurs fois, et après beaucoup d'années, ses traductions ; mais de la mauvaise humeur pédantesque de quelques censeurs, qui lui reprochaient jusqu'à sa qualité d'étranger, il ne se préoccupa guère ; car son premier tort à leurs yeux était précisément de

(1) C'est une traduction latine du même ouvrage qui, dans le siècle précédent, avait commencé la réputation d'Ange Politien, dont les talents jetèrent tant d'éclat sur l'administration de Laurent de Médicis, à Florence.

(2) On lit en tête de la traduction d'Hérodien (édition de 1580) une longue pièce de vers, adressée par Guillaume des Autels, poète Bourguignon, à Pontus, au sujet de ce larcin littéraire.

(3) Baillet, *Jugement des savants* (1722, 7 vol. in-4°, tome III, page 110).